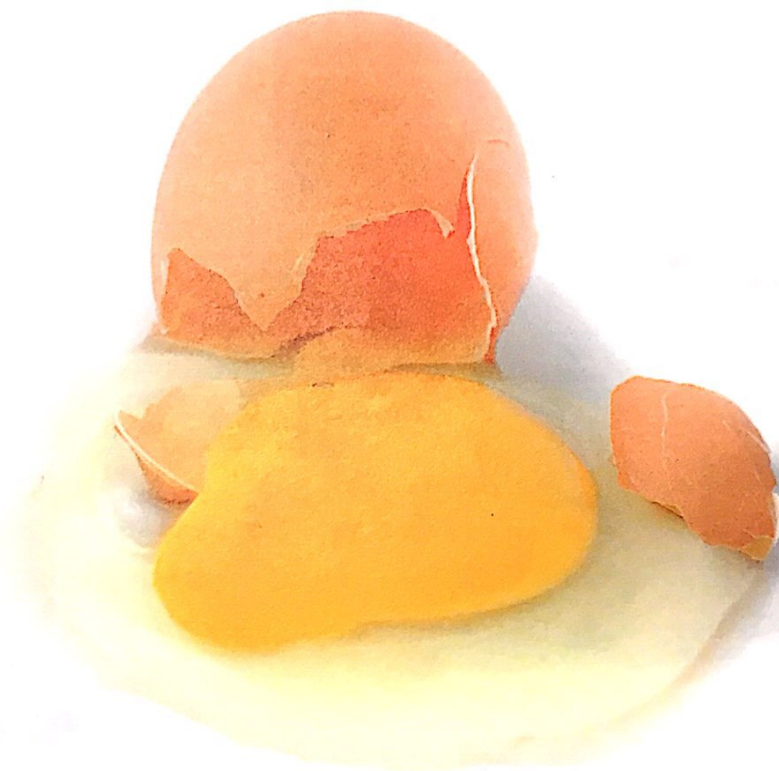


Lors de l'AG qui a eu lieu le 20 octobre dernier

L'Apose débat sur l'évolution rapide en code 3

L'année 2015 a été marquée par une érosion de la demande des œufs de code 3. Face à ce constat, un travail prospectif a été réalisé avec l'Itavi afin d'envisager l'avenir de la filière. Il va falloir aider les éleveurs à la reconversion de leurs bâtiments car ils ne pourront pas le faire seuls. Il faut chercher des soutiens auprès des partenaires de l'aval et de la grande distribution... ● S. Merchat

▼ La filière devra aussi prendre en compte l'industrie et la restauration hors domicile car les achats des ménages ne représentent que 47 % de la production des œufs. Un observatoire de la consommation et de la production des œufs destinés aux ovoproduits, piloté par France Agrimer, va ainsi voir le jour.



Fovella - p/propod

Depuis 2013, la production d'œufs en France est autonome à 100 % avec une augmentation en œufs plein air et bio. L'année 2015 a été mar-

quée par une érosion de la demande des œufs code 3. « Face à ce constat, un travail prospectif a été réalisé avec l'Itavi afin d'envisager l'avenir de la filière. En 10 ans, la consommation des mé-

nages sur les œufs alternatifs est passée de 24 % à 45 % en partie liée aux actions de certaines ONG. Nous avons donc deux problématiques majeures à gérer :

– au niveau des élevages, nous sommes dans la période d'amortissement des investissements réalisés pour la mise aux normes des cages de 2012 – nous devons fournir nos clients qui jusque-là jouaient le jeu du marché 100 % français mais qui pourraient, en cas de manque d'œufs alternatifs, aller se fournir ailleurs... » affirme Philippe Juven, président de l'Apose.

Par ailleurs, un observatoire de la consommation et de la production des œufs destinés aux ovoproduits, piloté par France Agrimer, va voir le jour car la filière manque d'indicateurs dans ce domaine.

Anticiper plutôt que subir

Depuis le début 2016, des réflexions sont en cours sur l'avenir de la filière. « La filière ne peut pas franchir seule le cap. Il va falloir aider nos éleveurs à la reconversion de leurs bâtiments car ils ne pourront pas le faire seuls avec les garanties bancaires exigées », explique-t-il. Des premiers contacts ont eu lieu avec les banques (Crédit agricole, Banque populaire, Crédit mutuel). Elles souhaitent que la filière poursuive un travail sur les garanties avec un fond de caution mutuelle (BPI France ou SIAGI). « Il faut également chercher des soutiens auprès des partenaires de l'aval et de la grande distribution. Nous sommes en phase de discussion avec la distribution pour continuer d'avoir la garantie de l'origine française de nos œufs au niveau des enseignes. Le retour est positif pour certaines enseignes, d'autres comme Casino, Auchan, Carrefour doivent se positionner », ajoute-t-il. La filière devra aussi prendre en compte l'industrie et la restauration hors domicile car les achats des ménages ne représentent que 47 % de la production des œufs.

Une discussion est également entamée avec les Pouvoirs publics sur le contrat sociétal d'avenir. « Les pouvoirs publics peuvent accompagner »

► les éleveurs dans leurs investissements au travers du PCAE et inciter les régions à les mettre dans leurs priorités. L'objectif est d'atteindre à l'horizon 2022, 50% des œufs en production alternative », affirme-t-il.

Une évolution sociétale rapide

La filière a pris conscience de l'évolution rapide du modèle sociétal avec la disparition du code 3 poussée par les ONG et l'impact immédiat des images diffusées au grand public par ces dernières. « Cela peut arriver pour d'autres filières avicoles. Les productions les unes après les autres vont être la cible de ces ONG », prévient-il.

« C'est un vrai sujet sociétal, il nous faut bien évidemment anticiper la disparition du code 3 car cela peut avoir des conséquences dramatiques pour des éleveurs. Notre rencontre avec les élus de la région Rhône Alpes (3^e région productrice en œufs dont 59% en code 3) nous démontre qu'ils ont conscience de l'amplitude des investissements à venir. Peut-être va-t-il falloir fermer des bâtiments en code 3 ? Donner la possibilité à certains éleveurs de sortir

du métier ? A-t-on été suffisamment bon avec la réglementation européenne ? », s'interroge Gilles Lassus, président d'AFIVOL, tout en indiquant qu'une communication sur le produit de code 3 pourrait avoir aussi ses vertus.

En question également, l'image renvoyée par les couvoirs qui éliminent les poussins mâles. Philippe Juven se fait le relais des recherches en cours pour trouver des solutions alternatives comme le sexage dans l'œuf. « Une entreprise française basée à Nantes obtient actuellement 75% de taux de réussite sur le sexage et a bénéficié d'une subvention de l'État de 4 millions d'euros ».

Des études techniques en cours

L'Apose suit par ailleurs assidûment les évolutions des études qui sont conduites dans la région sur les cages aménagées dans le cadre du PEP, sur les questions techniques comme les zones de grattage : une étude (encore en cours) a pour objectif de trouver un matériau alternatif à l'Astroturf répondant à la réglementation européenne et aux contraintes de production



« Philippe Juven, président de l'Apose : « En 10 ans, la consommation des ménages sur les œufs alternatifs est passée de 24% à 45% en partie liée aux actions de certaines ONG ».



L'Apose, Association des producteurs d'œufs du Sud-Est, est adhérente au Cervose, et représente les producteurs et groupements de producteurs de la région Sud-Est. Elle pourrait intégrer le Cervose dans une section œufs avec la fusion des régions Auvergne-Rhône Alpes.

d'œufs en logements collectifs. Elle est conduite avec l'Anses et repose sur des tests dans les bâtiments de la Drôme. L'Itavi Sud-Est a travaillé sur des matériaux déjà existants, type béton cellulaire (déjà utilisé en poudeuses plein air en enrichissement du milieu pour limiter le picage), la cellulose compressée utilisée en enrichissement du milieu en élevage cunicole ou encore le chanvre.

L'épointage, un sujet prioritaire

Autre sujet : l'épointage du bec chez les poules pondeuses. Cette pratique étant remise en cause au niveau européen, c'est l'un des dossiers prioritaires. Le projet épointage a pour objectif d'identifier les freins et les leviers de la filière œufs par rapport à l'absence d'épointage, de connaître les facteurs associés au picage et de proposer des solutions techniques pour éviter l'épointage du bec chez les poules pondeuses brunes, à partir d'une étude épidémiologique et d'expérimentations sur un ensemble d'enrichissements et la conduite d'élevage au sol (plein air) et en cages aménagées.

ET SI LES COQUILLES ÉTAIENT PLUS SOLIDES ?

Avec BACTOCELL, réduisez les déclassés !

BACTOCELL est une bactérie probiotique dont les bénéfices en poules pondeuses sont constamment démontrés.

En stimulant la maturité intestinale, BACTOCELL favorise la production d'œufs aux coquilles plus solides et réduit les taux de déclassés.

Tous les produits ne sont pas autorisés sur tous les marchés, et les allégations associées autorisées dans toutes les régions.

LALLEMAND ANIMAL NUTRITION ■ SPECIFIC FOR YOUR SUCCESS

www.lallemandanimalnutrition.com

Tel : +33 (0) 562 745 555 - Email : animal@lallemand.com

BACTOCELL
BACTÉRIE LACTIQUE MONOGASTRIQUES

LALLEMAND